

CHAPITRE III - REGLEMENTS SPORTIFS DU CHALLENGE DE L'ESSONNE 2018

Challenge Dames et Messieurs

ARTICLE 1 : Dispositions générales

L'épreuve est ouverte à tous les clubs de l'Essonne affiliés à la F.F.T.

Chaque club peut engager une ou plusieurs équipes féminines et masculines.

Le Challenge est officiel et compte pour le classement F.F.T du millésime de la compétition 2018. Il est ouvert uniquement aux joueurs ayant 17 ans et plus dans l'année civile 2018, **et aux joueuses ayant 14 ans révolus (Limitée à une joueuse par équipe) 4e série et NC.**

La participation au Challenge de l'Essonne est interdite à tout joueur ou joueuse ayant été **antérieurement classé en 1ère, 2ème ou 3ème série. Le meilleur classement pris en compte sera celui porté sur la licence (classement intermédiaire de juillet 2017).**

Les joueurs devront avoir une licence FFT dans le millésime du championnat (2018) au plus tard la veille du jour de la rencontre. Ceci est valable jusqu'au 30 septembre. Tout joueur ou joueuse licencié(e) après cette date ne sera pas qualifié(e) et fera disqualifier son équipe.

Les phases qualificatives se disputent sous forme de poules en septembre/octobre. Les phases finales se disputent par élimination directe en octobre/novembre/décembre.

Cette compétition par équipe comporte, pour les messieurs, 3 simples, 1 double (format long) et pour les dames 2 simples, 1 double (format long).

Elle se déroule selon les Règlements Sportifs Règles générales.

Les rencontres se disputent sur courts réglementaires couverts ou découverts. En tenant compte des reports éventuels, le calendrier devra être respecté au besoin en utilisant des courts couverts homologués n'appartenant pas au club visité, ni au club visiteur.

Horaire des rencontres : pour les équipes Messieurs début de la compétition le Samedi à partir de 13h30. Pour les équipes Dames la rencontre se jouera le Dimanche entre 8h et 18h (début au plus tard 14h).

ARTICLE 2 : Dispositions concernant les équipes pour la phase préliminaire

Chez les Messieurs, un joueur 30/4, 30/5, 40 ou NC doit obligatoirement être inclus dans chaque équipe en simple.

Les matches de simple comptent 1 point et le double 2 points, la rencontre doit être jouée avec 5 joueurs différents (3 en simple et 2 en double)

Ordre des matchs :

Chez les messieurs : simple3, simple1, simple2 et double

Chez les dames : double, simple2 et simple1

Chez les Dames toute rencontre doit être jouée avec **4 joueuses différentes** (2 en simple et 2 en double). Les matches de simple comptent 1 point et le double 2 points

Les différentes équipes d'un même club sont indépendantes les unes des autres. Il n'y a, par conséquent, aucune subordination de classement de l'une par rapport à l'autre.

Un club qui engage plusieurs équipes ne peut utiliser pour l'édition complète du Challenge le même joueur dans des équipes différentes sous peine de sanction (match perdu).

En cas d'interruption, les parties jouées restent acquises, celles qui n'ont pas été terminées sont recommencées dans leur intégralité, sauf si elles sont reprises dans la journée.

Dans ce cas, ou en cas de report de rencontre le club visité préviendra la Ligue par écrit dès le lendemain, en indiquant les jours et heure de la rencontre reportée. Les rencontres de poules reportées devront être jouées au plus tard 3 jours avant le début de la phase finale.

ARTICLE 3 : Dispositions particulières pour la phase finale

Pour les phases finales quel que soit leur nouveau classement les joueurs ou joueuses restent **qualifiés à condition d'avoir disputé au moins une rencontre en phase qualificative**. Toute dérogation devra être demandée à la Commission des épreuves par équipe ou compétente qui statuera.

Dans la phase finale, la composition de votre équipe devra intégrer l'un de vos joueurs **N°3** y compris si son nouveau classement est supérieur à NC, 40, 30/5 ou 30/4. La position des joueurs dans l'équipe sera fonction de leur nouveau classement.

Un joueur qui passerait en 3ème série au nouveau classement reste qualifié à condition d'avoir disputé au moins une rencontre de la phase préliminaire.

Pour les dames les matches de simple comptent 1 point et le double 1 point.

Les matchs reportés pourront être fixés à d'autres jours et heures, en accord des deux clubs et de la commission compétente.

Les trophées seront remis aux clubs vainqueurs et aux finalistes, le jour des Finales qui se déroule sur les courts de la ligue fin novembre.